

ENDETTEMENT PUBLIC

1 PRÉSENTATION

endettement public, montant total des obligations pécuniaires d'un État, résultant des emprunts qu'il a contractés, auprès des particuliers, d'États étrangers ou d'organismes internationaux tels que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou Banque Mondiale, par l'intermédiaire des marchés financiers.

2 DÉFINITION

La dette publique est généralement financée par l'émission d'emprunts (qui donnent lieu au versement d'intérêts), sous la forme d'obligations ou de bons du Trésor. Ces emprunts sont émis pour équilibrer le budget ou pour payer des dépenses non couvertes par les ressources de l'État, ou encore pour favoriser une relance économique en créant un déficit budgétaire destiné à atténuer les effets du chômage ou d'une dépression (ou des deux à la fois). L'endettement comme instrument de politique économique ne fait pas l'unanimité, dans la mesure où il peut avoir un effet inflationniste. Mais la capacité d'une nation à rembourser sa dette publique a finalement plus d'importance que son niveau d'endettement.

3 HISTORIQUE DE L'ENDETTEMENT PUBLIC DANS LE MONDE

Autrefois, les dettes contractées par les souverains étaient juridiquement considérées comme des dettes personnelles. Ce n'est que lorsque les États ont commencé à disposer d'un revenu régulier permettant de rembourser les emprunts qu'un système monétaire et un véritable marché monétaire organisé ont fait leur apparition, et que les finances publiques ont pris en compte le problème de l'endettement. À l'époque contemporaine, le financement et le remboursement de la dette publique représentent une charge importante dans le budget des États. Le remboursement de cette dette étant principalement assuré par l'impôt, l'ampleur de la dette publique joue un rôle déterminant dans le taux de pression fiscale (*voir* Fiscalité).

À l'échelle mondiale, le niveau d'endettement public des États augmente de façon générale, en relation directe avec l'interventionnisme croissant des États dans l'économie. Ainsi, l'endettement des États s'accroît de manière continue

jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, puis connaît une certaine diminution, avant de recommencer à augmenter à la suite de la crise économique de 1929, qui détermine l'utilisation du déficit budgétaire comme moyen de relancer l'économie, et particulièrement l'emploi. Avec la Seconde Guerre mondiale enfin, l'emploi massif du déficit budgétaire dans une perspective keynésienne provoque une nouvelle augmentation des niveaux de l'endettement public dans le monde.

À partir des années 1970, la croissance du niveau d'inflation, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des prix du pétrole contribuent à accroître la dette mondiale. Les pays en voie de développement empruntent de façon massive sur les marchés internationaux des capitaux pour financer leurs importations. Ces emprunts, principalement contractés à taux variables auprès des grandes banques, précipitent une crise financière en 1982, lorsque la croissance économique mondiale connaît un net ralentissement. Plusieurs pays en voie de développement, dont le Mexique, le Brésil et l'Argentine, doivent alors adopter des programmes d'austérité pour pouvoir continuer à rembourser leurs dettes.

4 LE CAS DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

En France, les dépenses publiques représentent, en 2002, 53,4 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) soit plus de 800 milliards d'euros. Les intérêts versés par l'État pour le remboursement de cette dette avoisinent 15 p. 100 du budget. Un tel niveau d'endettement fait aujourd'hui l'objet d'un encadrement strict depuis l'adoption du pacte de stabilité signé dans le cadre de l'Union européenne (UE). Pour autant, cela n'a pas empêché la France de faire l'objet d'une procédure de sanction de la part des autorités communautaires en raison du dépassement des critères définis par ce pacte, laquelle est motivée par une dégradation des comptes publics, notamment budgétaires.